Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 035-213500572-20260121-2026_06-DE

MAIRIE DE LA CHAPELLE-BOUËXIC
Délibération n°2026-006
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Janvier 2026

L'an deux mille vingt-six le 20 Janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC légalement convoqué (convocation du 15 Janvier 2026) s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Mr MORAZIN Roger, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Présents : MORAZIN Roger, LEBRET Louisette, CHAUDAGNE Michel, RUAULT-DUBORD Marie-Claire, SOULAINE Franck, MAFILLE Lauriane, LARCHER Ghislaine, SALMON Patrice, TESSIER David, GUEHO Fabrice, GADONNEIX Serge.

Absents excusés : Emilie BERNARDIN CORBES, HIREL Erwan.
HOUSSAIS Sylvie a donné pouvoir à Monsieur GADONNEIX Serge.

Secrétaire de séance : Michel CHAUDAGNE.

OBJET : Demande de subventions DETR et DSIL

L'Association Communale des Chasseurs (ACCA) contribue activement à la régulation des ragondins et organise des battues aux sangliers et aux cervidés, sous le contrôle de la Fédération Départementale des Chasseurs.
Dans le cadre de ces opérations, les animaux abattus doivent être déplacés et traités dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Afin de répondre aux besoins des chasseurs et d'assurer le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire, il est envisagé la construction d'un bâtiment dédié. Monsieur le Maire présente aux élus une première ébauche de plan intégrant notamment un local de dépeçage et un laboratoire de découpe adaptés.
Le bâtiment comprendrait également un congélateur, qui permettrait à la Commune de disposer d'un lieu de stockage pour les animaux morts retrouvés sur la voirie, dans l'attente de leur prise en charge par le service d'équarrissage. Un espace de rangement destiné au matériel des chasseurs (cages à ragondins, panneaux de signalisation « chasse en cours », etc.) est également prévu.
Enfin, une salle serait aménagée afin d'accueillir les chasseurs en amont des battues pour la transmission des consignes. Dans une logique de mutualisation, cette salle de réunion pourrait être mise à disposition des autres associations communales et équipée pour la pratique de jeux d'intérieur, tels que les palets, répondant ainsi à une demande locale.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible d'obtenir des subventions DETR et DSIL pour ce projet.
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de cette demande de subventions.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les votes ont été les suivants :
- Présents : 11
- Nombre de votants : 12 dont 1 pouvoir
- Pour : 12 dont 1 pouvoir
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- Adopte l'opération "Construction d'un local chasseurs et salle de reunion associative et palets.
- Sollicite un financement DETR et DSIL.
- Autorise Monsieur le Maire à tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

Fait à La Chapelle-Bouëxic,
Le 21 Janvier 2026
Le Maire,
Roger MORAZIN

COMMUNE DE LA CHAPELLE-BOUËXIC (I.-&-V.)